

Conférence de presse de l'Union syndicale suisse (USS), 8 mars 2011, Berne

Texte du Syndicat du personnel des transports (SEV)

## **Ensemble dans la vie professionnelle comme à la maison**

**Encadrement des enfants, soins donnés aux malades dans la parenté, tâches domestiques: tout ceci est considéré comme l'affaire des femmes. En conséquence, les femmes doivent compter avec des répercussions négatives sur la carrière professionnelle, l'évolution du salaire, les opportunités sur le marché du travail, la formation et la protection sociale. Cela implique également un stéréotype des rôles et limite les possibilités s'il faut choisir entre un homme et une femme. C'est de là que partent la discrimination et l'inégalité. Il est temps que les choses changent. Les entreprises doivent s'y engager car elles peuvent aussi en tirer un bénéfice.**

Si les femmes et les hommes effectuent pratiquement le même volume de travail en l'espace d'une semaine, le travail salarié et les tâches non rétribuées ne sont de loin pas répartis équitablement. Indépendamment de leur situation professionnelle, les femmes se chargent toujours d'une grande partie des tâches domestiques, de l'encadrement de la famille et des travaux de bénévolat. La majeure partie des hommes exerce une profession à temps complet, contrairement aux femmes.

Les arguments avancés lorsque l'on parle de la répartition entre hommes et femmes des tâches d'encadrement et ménagères sont multiples: niveau des revenus, manque de possibilités de concilier la vie familiale et professionnelle, ambitions et aptitudes personnelles et professionnelles. On constate que dans la très grande majorité des cas, ce sont les femmes qui se retirent de la vie professionnelle soit en réduisant leur taux d'activité soit en arrêtant carrément de travailler (en particulier au Tessin) afin de s'occuper de la famille. Parfois, il s'agit d'un choix voulu mais dans la majorité des cas, cette décision est imposée par les circonstances.

Les femmes paient un prix bien trop élevé pour cela. Elles sont perdantes au niveau du revenu, des chances de faire carrière, et de leur place dans la société. Les employeurs doivent réagir car sinon leur inertie causerait la perte de ce précieux potentiel, et ceci jusqu'au niveau des cadres.

Nous exigeons:

- des horaires de travail flexibles, des emplois à temps partiel qualifiés, des possibilités de job-sharing pour les femmes et les hommes à tous les niveaux hiérarchiques ainsi que des structures d'encadrement pour les enfants et les membres de la famille nécessitant des soins.

C'est le seul moyen pour que les femmes aient les mêmes chances sur le marché du travail et dans l'évolution de la carrière. Et c'est le seul moyen pour que les hommes qui le désirent (et c'est de plus en plus le cas selon les dernières constatations) puissent s'occuper de la famille.

- une réduction générale du temps de travail afin que les femmes et les hommes puissent mieux concilier la vie professionnelle et la vie familiale.
- une reconnaissance de la valeur des tâches d'encadrement non rémunérées en tant que compétence précieuse et monnayable sur le marché du travail.

C'est seulement de cette manière que nous pourrions éliminer les discriminations et les inégalités salariales. Les femmes représentent un énorme potentiel pour l'économie. Mais par dessus tout, elles ne veulent plus être contraintes de choisir entre la famille et le travail. Elles désirent avoir une place au soleil et ceci est légitime.

**Françoise Gehring**, journaliste, secrétaire syndicale SEV, présidente du groupe des femmes USS Ticino et Moesa